

Terres en Fête

Avec 85 000 visiteurs, cette nouvelle édition est une réussite ! Vous êtes venus nombreux pour nous saluer, discuter et .. tourner la roue ! Le grand jeu de la FRGDS dévoilera bientôt les gagnants. Ce salon est toujours très plaisant pour notre équipe et nos élus.

Cette année, un deuxième jeu concours a vu le jour avec GDS CONSEILS ; et c'est le GAEC du Calvaire de Renty qui a décroché le contrat offert d'une valeur de 1300 € !



Chaque matin, le petit déjeuner était servi par M. Bourbiaux et sa famille et c'était un régal. Merci à eux et merci aux sponsors !




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

AIDES AGRICOLES

Le Premier Ministre a annoncé les mesures exceptionnelles de soutien en faveur des exploitants agricoles :

- Report des cotisations sociales via la MSA
- Aide de 15 centimes par litre sur le GNR des mois de mai à août
- Prêt flash carburant.

Vous pouvez retrouver le détail de ces dispositifs sur le site du ministère de l'agriculture.

INTERVENTION AUPRÈS D'ÉTUDIANTS

Une intervention auprès des BTS ACSE de Radinghem a permis de les sensibiliser au sanitaire avant leur installation. Au programme, de la biosécurité mais aussi le **diagnostic jeune installé** !

N'oubliez pas que ce diagnostic permet de faire un **bilan sanitaire** du troupeau avec une **prise en charge complète** des analyses préconisées. Il est accessible aux éleveurs de moins de 40 ans, installés depuis moins de 5 ans et constitue un moment d'échanges privilégié avec votre vétérinaire et votre GDS. Une action indispensable pour démarrer sur de bonnes bases !



GDS CONSEILS : PRÉPA VÊLAGE

Une bonne préparation vêlage c'est assurer un vêlage sans difficulté, un bon démarrage du veau et un bon début de lactation.



La période de préparation au vêlage dure un mois. Ces vaches doivent être, si possible, séparées des taries puisque leurs besoins sont différents à ce stade.



L'alimentation joue un rôle essentiel dans la préparation au vêlage. Pour une bonne assimilation de la ration par les papilles ruminales, il est nécessaire de conserver une partie de la ration habituelle dans l'alimentation, en modifiant la quantité distribuée.



Les apports en minéraux et vitamines sont indispensables, mais doivent correspondre à leurs besoins à cette étape. Un apport minéral adapté permettra un vêlage plus facile, une meilleure délivrance, un meilleur début de lactation. Chaque élément a son rôle à jouer !

Des apports cohérents pour la préparation au vêlage influenceront également le colostrum, que ce soit en qualité ou en quantité. Et un meilleur colostrum, c'est un meilleur démarrage pour le veau !



ALERT

DNC EN SARDAIGNE

Un nouveau foyer a été détecté, le 14/05/2026 dans un élevage de bovins de Muravera dans le sud de la Sardaigne.

La vigilance reste de mise.

IBR - ATTENTION AU VIRUS QUI CIRCULE

Plusieurs bovins introduits et cédés courant avril et mai ont malheureusement été découverts infectés d'IBR. 5 élevages sont concernés pour le moment sur l'ensemble du département. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours, 2 centres d'allotement au plan national seraient en lien avec cette circulation du virus.

Nous rappelons que l'isolement des bovins introduits est incontournable, en attendant le résultat des analyses d'achat.

Les bovins introduits infectés sont à réformer de suite, les bovins ayant été en contact avec eux sont contrôlés. Si la circulation du virus est confirmée, le cheptel devient foyer IBR, les bovins de 12 mois et plus font l'objet d'un contrôle et les bovins infectés sont tous à réformer sur un délai court.

BIOSÉCURITÉ : GESTION DES VECTEURS "ANIMAUX"

Les maladies peuvent être véhiculées par des **animaux domestiques, la faune sauvage ou des insectes**. La mise en place de mesures de prévention permet de limiter les risques liés aux vecteurs "animaux". Parmi eux, les rongeurs, les volailles, tiques et insectes piqueurs mais aussi le chien. Les risques liés à ces espèces et **mesures de prévention** sont visibles sur la fiche trimestrielle biosécurité. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.



FORTES CHALEURS & ÉQUARRISSAGE

Les épisodes de fortes chaleurs entraînent généralement une augmentation de la mortalité. Cette surmortalité peut provoquer une hausse des demandes d'équarrissage et de ce fait, des retards de collecte.

Durant ces périodes, vos demandes d'enlèvement doivent être effectuées dès que la mort est constatée.

Dans le cadre des autopsies, privilégiez celles réalisées en ferme, par votre vétérinaire.

Aussi, afin d'éviter la dégradation trop rapide des cadavres, il est recommandé de les couvrir de paille humide.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes confrontés à des retards trop importants.



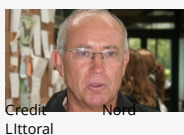
AU PRÉ OU AU BÂTIMENT : LES OBLIGATIONS RESTENT LES MÊMES

Bien que la période estivale soit synonyme de gros travaux dans les champs, il ne faut pas oublier ses obligations d'éleveurs quand les animaux sont en prairie et s'assurer quotidiennement de leur bonne santé.

- **Anticipez vos commandes de boucles** d'identification afin de ne pas être à court.
- **Identifiez les animaux dès leur naissance** : pour les veaux, le prélèvement de cartilage envoyé au laboratoire pour l'analyse BVD doit être réalisé dans les 7 jours.
- **Limiter les contacts avec des animaux d'autres élevages** en maintenant des clôtures en bon état.
- **Contrôler l'accès aux points d'abreuvement.**
- **Observer fréquemment les animaux** pour détecter précocement tout signe de maladie ou de blessure et intervenir rapidement.



AU REVOIR DR. MEURISSE



Credit
Littoral

Grand acteur des collaborations entre le GDS et le groupement des vétérinaires du Pas-de-Calais.

Le Docteur Vétérinaire Serge Meurisse nous a quitté le mois dernier, 9 ans après son départ en retraite. Ses funérailles ont eu lieu le 15 mai à Boulogne. Il avait exercé à la clinique de Desvres. Nous avons une pensée vers sa famille, en particulier son épouse et son fils Aurélien.

Petits ruminants

INTRODUCTIONS

Profitez de l'été pour faire vos introductions et respectez la quarantaine pendant que votre troupeau est en pâture. Les kits introduction permettent de dépister 6 maladies et sont pris en charge à 50%. La quarantaine est indispensable pour tirer les bénéfices de ces analyses !



PROPHYLAXIES

La prophylaxie BRUCELLOSE est à réaliser au plus tard le 30 septembre 2026. Ne tardez pas à contacter votre vétérinaire sanitaire pour effectuer les prélèvements demandés.

Si votre atelier n'est pas qualifié "indemne de Brucellose", vous êtes tenu de faire le nécessaire pour obtenir la qualification.